

LE CAUCUS PANAFRICAIN DES FEMMES LEADERS (PAWLC)



PAWLC

PAN-AFRICAN WOMEN
LEADERS CAUCUS

LEAD. COLLABORATE. INFLUENCE. TRANSFORM AFRICA.

CONVENTION FONDATRICE DU PAWLC

Thème : « *Bâtir l'architecture fondatrice du leadership africain : réunir les femmes leaders influentes pour façonner l'avenir du leadership continental* »

Date: 11 Novembre 2026 | Heure: 10h00 EAT

**Lieu: Julius Nyerere Convention Centre
Dar es Salaam, Tanzanie**

Sur invitation uniquement

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le **Caucus panafricain des femmes leaders (PAWLC)** est une plateforme continentale émergente de coordination stratégique, établie afin de renforcer l'influence collective des femmes leaders africaines dans les domaines de la gouvernance, de la diplomatie, des affaires, du monde universitaire, de la société civile et dans d'autres secteurs stratégiques.

Conçu sous l'impulsion de **Leading Women of Africa (LWA)**, le PAWLC vise à favoriser une collaboration stratégique entre les femmes leaders les plus influentes d'Afrique afin de contribuer de manière significative à la bonne gouvernance, au dialogue politique, à la transformation économique, à la consolidation de la paix, à l'intégration continentale et au développement durable.

Le Caucus est établi comme une plateforme panafricaine et non partisane, transcendant les frontières institutionnelles, politiques et géographiques, et créant un espace de confiance où des femmes leaders distinguées peuvent contribuer collectivement à façonner l'avenir de l'Afrique par le dialogue, la collaboration et l'action stratégique.

La convention marque une étape historique dans le développement institutionnel du PAWLC. Plutôt que de constituer un simple lancement cérémoniel, elle est conçue pour établir la première architecture continentale de leadership qui guidera le Caucus durant sa phase de mise en place.

Organisée à Dar es Salaam, en Tanzanie, dans le cadre de l'**AFRICON Leadership, Investment & Entrepreneurship Summit & Awards 2026**, la Convention reconnaît la portée symbolique du lancement de cette initiative continentale dans un pays dirigé par **S.E. Dr Samia Suluhu Hassan**, l'une des rares femmes chefs d'État d'Afrique, dont le leadership continue d'inspirer les femmes à travers le continent.

2. OBJECTIF

Réunir un groupe distingué de femmes leaders africaines influentes qui établiront collectivement les fondations institutionnelles du Caucus panafricain des femmes leaders à travers la constitution d'un Comité des membres fondateurs et l'adoption de la **Déclaration fondatrice de Dar es Salaam**.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Présenter officiellement la vision, la mission et l'orientation stratégique du PAWLC.
- Réunir des femmes leaders distinguées représentant les cinq régions d'Afrique ainsi que la Diaspora africaine.
- Établir le premier Comité des membres fondateurs chargé d'orienter le développement institutionnel du PAWLC.
- Favoriser des relations stratégiques entre les femmes leaders engagées en faveur de la transformation de l'Afrique.
- Construire un consensus autour de la feuille de route de gouvernance du PAWLC.
- Obtenir l'engagement des leaders fondatrices en faveur de la prochaine phase d'établissement institutionnel.
- Favoriser des relations stratégiques entre les femmes leaders engagées en faveur de la transformation de l'Afrique.
- Construire un consensus autour de la feuille de route de gouvernance du PAWLC.
- Obtenir l'engagement des leaders fondatrices en faveur de la prochaine phase d'établissement institutionnel.

4. PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

La participation sera strictement sur invitation.

La convention reunira des personnalités distinguées issues de l'ensemble du continent, notamment :

- Ministres en fonction et anciennes ministres
- Membres des Parlements
- Ambassadrices, ambassadeurs et diplomates
- Hautes responsables et hauts responsables gouvernementaux
- PDG et dirigeantes et dirigeants d'entreprises
- Responsables universitaires
- Femmes dirigeant des institutions continentales et régionales
- Représentantes et représentants de la Diaspora africaine

Une participation virtuelle sera facilitée pour les leaders distinguées et distingués qui ne pourront pas être présents physiquement, afin de garantir une représentation continentale équilibrée.

5. PROGRAMME DE LA RÉCEPTION FONDATRICE

- Accueil et réception de réseautage – Accueil et présentation des participantes et participants.
- Ouverture officielle – Mot de bienvenue et présentation de la vision à l'origine du PAWLC.
- Discours principal – Réflexions stratégiques sur le leadership des femmes et l'avenir de l'Afrique.
- Présentation du Caucus panafricain des femmes leaders – Vision, mission, piliers stratégiques, cadre de gouvernance, feuille de route institutionnelle et prochaine phase de développement.

6. CONSTITUTION DU COMITÉ DES MEMBRES FONDATEURS

L'un des principaux résultats de la Convention fondatrice sera la constitution du Comité des membres fondateurs du PAWLC.

Le Comité constituera un organe continental temporaire de leadership chargé d'orienter l'établissement institutionnel du PAWLC durant sa phase formative, jusqu'à la convocation de sa première Assemblée constitutionnelle.

La composition

Le Comité comprendra au maximum quinze (15) femmes leaders distinguées représentant :

- Afrique du Nord
- Afrique de l'Ouest
- Afrique centrale
- Afrique de l'Est
- Afrique australe
- Diaspora africaine

La composition cherchera à garantir :

- L'équilibre régional
- La diversité sectorielle
- L'excellence du leadership
- La crédibilité continentale
- L'influence stratégique

Lorsque des représentantes régionales ne pourront pas participer physiquement, leur participation et l'acceptation de leur nomination pourront être facilitées à distance.

7. PROCESSUS DE NOMINATION ET D'APPROBATION

La constitution du Comité des membres fondateurs sera conduite pendant la Réception selon un processus transparent et consultatif.

Présentation du mandat du Comité

Présentation de l'objectif, des responsabilités et de la contribution attendue du Comité des membres fondateurs.

Nominations régionales

Les participantes et participants seront invités à proposer des femmes leaders distinguées représentant les cinq régions d'Afrique et la Diaspora africaine. Les candidates pourront être présentes physiquement ou participer à distance.

Acceptation de la nomination

Chaque candidate sera invitée à accepter formellement sa nomination et son engagement à servir durant la phase formative du PAWLC.

Approbation

Les participantes et participants réunis approuveront par consensus le Comité des membres fondateurs proposé. Le Comité ainsi approuvé deviendra l'organe officiel de leadership chargé de guider le PAWLC durant sa phase d'établissement.

8. DÉCLARATION DES MEMBRES FONDATEURS

La Convention fondatrice culminera avec l'adoption de la **Déclaration fondatrice de Dar es Salaam** du Caucus panafricain des femmes leaders.

La Déclaration affirmera l'engagement collectif du Comité des membres fondateurs à :

- Guider l'établissement institutionnel du PAWLC.
- Promouvoir un leadership éthique, visionnaire et transformationnel.
- Renforcer l'influence des femmes dans la gouvernance, la diplomatie, les affaires et les secteurs stratégiques.
- Favoriser la collaboration entre les femmes leaders africaines.
- Faire progresser l'intégration continentale et le développement durable.
- Respecter les principes d'inclusion, de responsabilité et de solidarité panafricaine.
- Mobiliser des partenariats stratégiques et des ressources pour soutenir la croissance du PAWLC.

Immédiatement après son adoption, les membres du Comité des membres fondateurs participeront à une cérémonie officielle de signature, devenant ainsi les premières signataires officielles de **la Déclaration fondatrice de Dar es Salaam**.

9. MANDAT DU COMITÉ DES MEMBRES FONDATEURS

Le Comité assurera le leadership stratégique durant la phase formative du PAWLC et sera chargé de :

- Guider le développement institutionnel du PAWLC.
- Examiner et affiner le cadre de gouvernance et la Constitution.
- Élargir et valider le réseau des membres fondateurs à travers l'Afrique et la Diaspora.
- Mobiliser des partenariats stratégiques et un soutien institutionnel.
- Faciliter la mise en place de points focaux régionaux.
- Préparer la Première Assemblée constitutionnelle.
- Recommander la structure permanente de gouvernance pour adoption par les membres.

Le Comité exercera son mandat jusqu'à l'établissement des structures permanentes de gouvernance du PAWLC.

10. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de la Convention fondatrice :

- La vision et l'orientation stratégique du PAWLC auront été officiellement présentées.
- Le premier Comité des membres fondateurs, composé de quinze leaders distinguées au maximum, aura été constitué.
- La **Déclaration fondatrice de Dar es Salaam** aura été officiellement adoptée et signée.
- Un engagement stratégique aura été obtenu auprès de femmes leaders influentes d'Afrique et de la Diaspora.
- Les partenariats institutionnels soutenant la prochaine phase du PAWLC auront été renforcés.
- Une feuille de route claire vers la Première Assemblée constitutionnelle aura été approuvée.
- Le PAWLC aura établi une architecture continentale de leadership crédible et représentative pour guider son développement futur.

11. POURQUOI LA TANZANIE ?

La République-Unie de Tanzanie offre un cadre à la fois approprié et hautement symbolique pour la Convention fondatrice du PAWLC.

Sous le leadership de **S.E. Dr Samia Suluhu Hassan**, la Tanzanie est devenue un symbole puissant du leadership des femmes au plus haut niveau de la gouvernance en Afrique. Lancer le parcours institutionnel du PAWLC en Tanzanie traduit une aspiration commune à renforcer l'influence des femmes dans la construction de l'avenir de l'Afrique et réaffirme l'engagement du continent en faveur d'un leadership inclusif, visionnaire et transformationnel.

12. CONCLUSION

La Convention représente bien davantage que la présentation d'une nouvelle plateforme continentale ; elle marque le début d'un parcours institutionnel durable. En constituant un Comité des membres fondateurs représentatif et en adoptant la **Déclaration fondatrice de Dar es Salaam**, des femmes leaders distinguées de toute l'Afrique et de la Diaspora poseront les fondations d'une institution crédible, inclusive et tournée vers l'avenir, dédiée à la promotion du leadership stratégique des femmes et de leur influence collective.

L'héritage de cette rencontre ne se mesurera pas uniquement au lancement du PAWLC, mais à la mise en place d'un leadership fondateur engagé, chargé de façonner sa gouvernance, d'étendre sa portée continentale et d'accompagner son évolution vers une institution panafricaine respectée, au service des générations actuelles et futures.

13. INFORMATIONS PRATIQUES

- **Date** : 11 novembre 2026
- **Heure** : 10h00 EAT
- **Lieu** : Julius Nyerere Convention Centre (JNICC), Dar es Salaam, Tanzanie
- **Format** : Réception de leadership sur invitation uniquement
- **Tenue** : Élégance africaine

14. CONTACTS

Madelein Mkunu

Convocatrice fondatrice & Responsable intérimaire du Secrétariat

Caucus panafricain des femmes leaders (PAWLC)

Présidente, Leading Women of Africa (LWA)

Email : madelein@leadingwomenofafrica.com | Tél. : +27 81 218 54736

Dr Daisy Owomugasho

Coordinatrice, Caucus panafricain des femmes leaders (PAWLC)

Email : daisy@lwacorporate.com | Tél. : +256 772 472064